



Extrait du Union des Forces de Progrès

<http://www.ufpweb.org/fr/spip.php?article819>

Vie parlementaire : Divergences à l'Hémicycle

- Z - Archives - Putsh militaire du 6 août 2008 - Articles et dépêches -



Date de mise en ligne : mercredi 3 septembre 2008

Union des Forces de Progrès

Les crises au sein du parlement continuent de rythmer la vie politique dans le pays. En dehors de la légalité ou non de l'actuelle session convoquée par la junte, les députés frondeurs et leurs alliés de l'opposition (RFD et HATEM) ne s'entendent plus sur l'ordre du jour de la session, particulièrement la désignation des membres de la Haute Cour de Justice.

Une plénière devrait avoir lieu lundi à la chambre basse pour le choix par vote secret des membres de la fameuse Haute Cour de Justice. À l'ouverture de la session, présidée (en l'absence du président Messaoud Ould Boulkheïr qui estime que la convocation de l'Assemblée Nationale par le chef de la junte est illégitime) par le premier vice-Président El Arbi Ould Jedeïne, les présents avaient décidé, à la demande du groupe connu sous le vocable de parlementaires frondeurs, de reporter l'élection des quatre membres de la cour.

Jusqu'ici l'entente était parfaite et tout le monde croyait que l'ordre du jour allait passer sans difficulté comme une lettre à la poste. Le lendemain, l'atmosphère fut gâtée par le poids de la situation politique qui prévaut dans le pays après le coup d'État.

Le Rassemblement des Forces démocratiques (RFD), qui a applaudi le putsch au départ, ne semble plus animé des mêmes intentions à l'égard des militaires du HCE. À l'Assemblée, ses élus ne veulent plus avancer sur aucun dossier avant de trouver un accord sur le volet politique. Cela a été exprimé ouvertement par le député du RFD Kane Hamidou Baba à ses homologues des Indépendants.

Brusquement, l'entente cordiale qui régnait entre les deux camps va céder la place à davantage d'hostilités. Comme si de rien n'était, les anciens députés de ADIL décident de passer au vote la proposition des membres de la cour qu'ils avaient déjà, dit un des leurs, discuté avec le groupe du RFD. Ils considéraient que la séance plénière ouverte lundi a été tout simplement suspendue et, qu'à ce titre, ne requiert point de majorité des membres du Parlement.

Forts de cette interprétation, ils passèrent directement au vote. Pendant cela, arriva le député Abderrehmane Ould Mini, président du groupe parlementaire du RFD, qui demanda le report de la séance. Sa requête va être tout simplement rejetée et les 33 députés présents continuèrent les opérations de vote.

Résultat : 31 pour, un vote nul et un autre blanc. Pour les députés soutiens des militaires, le vote est juste et irrévocable. Pour ceux de l'ancienne opposition, il n'a tout simplement pas eu lieu. Interpelé par notre reporter, Ould Mini explique qu'il rejette ce vote qui enfreint la loi.

Car, dit-il, la session du lundi n'a pas été suspendue, mais a bel et bien été levée. Pour cela, celle du mardi ne devrait se tenir qu'avec le quorum, c'est-à-dire plus de 50% des députés.

Pour cette raison, lui et ses amis -mêmes les deux députés de Hatem qui soutient la junte- déclarent qu'ils n'avaient pas été consultés par leurs nouveaux partenaires, rejettent le vote sur les membres de la Haute Cour. Pas exact, rétorquent les autres qui présentent une autre lecture de la situation. Pour eux, la séance de l'assemblée tenue lundi n'a pas été levée mais simplement suspendue et qu'à ce titre, elle ne requiert pas de majorité.

Cette polémique risque de dépasser largement le strict cadre de l'hémicycle où souhaitent le maintenir les militaires et leurs soutiens. Le parti d' Ahmed Ould Daddah, qui se sent pas moins que trahi une nouvelle fois par les militaires, ne veut plus en effet leur faire de cadeaux. Il cherche désormais à gagner des points, quitte à ce qu'on l'accuse d'opportunisme.

Dans ce cadre, son calcul paraît simple : il sait que les nouvelles autorités ont besoin du soutien de ses députés pour faire passer leurs propositions pour la gestion de cette période de transition, mais ce soutien ne sera plus jamais gratuit. C'est ce qu'a fait entendre l'un des députés RFD, hier, à l'Assemblée.

On ne sait pas pour le moment quel sera le comportement des députés qui soutiennent les militaires à l'égard de cet allié si difficile qu'est le RFD. Pourtant, le chef de la junte a refusé de faire pour le président du RFD la moindre souplesse ou promesse par rapport à l'agenda électoral et à la non candidature des militaires. Prompts à lui obéir scrupuleusement, ses députés à l'Assemblée peuvent suivre le même comportement vis-à-vis de leurs partenaires du RFD.

Biladi (Mauritanie)